

## **COMPTE RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT du lundi 16 septembre 2020 à 18 h 30**

### Présents :

MM. : BLAZI JL., ; BOBE JJ., ASPE D. ; BINOCHÉ A. ; LABORDE JF ; ALAUX F. ; STEINMANN I. ; SCELLIER A. ; COURMONT L. ; CASENOVE G. ; GAVOILE J. ; ESTEBAN E. ; BES P.  
Mmes : CAPDET B., ELLIOTT F. ; DRAPIER C. ; GUYON M. TAURINYA C. ;

### Absents excusés :

M. ANDRE J. ; AZAIS P, CLEMENT J , LAMBERT B, NOGUES JP, TERRIEU R. ;  
Mme DUCHATEAU A,

### ORDRE DU JOUR :

1° installation de la commission,

2° présentation des programmes d'investissement en cours (Défense des Forêts Contre les Incendies et sentiers de randonnées),

3° convention d'accompagnement avec l'association Bois énergie 66,

4° questions diverses.

### **PREAMBULE DU PRESIDENT**

Il est rappelé que tous les documents projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site intranet de la Communauté ( code : CCC0113).

Monsieur Henri GUITART, Président de cette commission rappelle que les points évoqués lors des réunions de la commission environnement peuvent faire l'objet d'une question soumise à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire. Il souligne que la commission a vocation de

préparer les sujets qui vont être soumis au vote lors de conseil communautaire, d'où l'importance que chaque commune soit représentée à cette instance.

## **1° INSTALLATION DE LA COMMISSION**

Monsieur le Président de la Commission rappelle que lors de sa création au 31 décembre 2008, il a été inscrit dans les statuts de la Communauté :

### **1° en compétences obligatoires sous le titre en matière d'aménagement de l'espace**

En alinéa 3 :

- **Création, aménagement et gestion des sentiers de randonnées pédestres reconnus d'intérêt communautaire.**

A ce titre ont été reconnus d'intérêt communautaire les sentiers suivants :

- La boucle « Orri de Carmajò – St-Christophe de Fornols », au départ de CAMPÔME,
- La boucle « Tour de St-Martin-du-Canigó », au départ de CASTEIL,
- La boucle « Sentier de Vallaury et Pla de Valensó » au départ de CATLLAR,
- La liaison depuis le GRP Ronde du Canigó à CLARA vers PRADES,
- La boucle « Tour de St-Michel-de-Cuxa » au départ de CODALET,
- La boucle « Circuit de Vall Llobera » au départ d'ESCARO,
- La liaison de Comes à ARBOUSSOLS en passant par EUS,
- La liaison depuis le GRP Ronde du Canigó entre VILLERACH et ESTOHER jusqu'à LOS MASOS,
- L'« Accès au Madres » depuis la RD14 entre MOSSET et le Coll de Jau,
- La liaison du Coll de Portus au Coll de Marsac en passant par NOHEDES,
- La boucle « Llugols – Pi del Rei » au départ de RIA,
- La liaison de la boucle « Tour de St-Michel de Cuxa » à RIA en passant par SIRACH,
- La boucle « Les balcons de Taurinya »,
- La liaison des GR10 et GRP Ronde du Canigó permettant une boucle entre BAILLESTAVY et VALMANYA,
- La liaison au départ de Villefranche-de-Conflent à Bell Lloc.

Pour mémoire, sont reconnus d'intérêt communautaire les sentiers traversant des parcelles communales ayant un attrait touristique, patrimonial validés par la commission tourisme.

Précédemment, existait sur le territoire des élus référents qui contactaient directement le secrétariat pour signaler une défaillance sur le sentier, ce pouvait être un arbre entravant un passage, ou etc....cette aide étant d'autant plus précieuse lors d'intempéries.

Ce serait intéressant, que les élus puissent s'inscrire lors de la prochaine réunion afin d'établir une liste de contacts.

#### **En alinéa 6 :**

- **Actions favorisant la réalisation et l'entretien des pistes et des équipements de DFCL du territoire.**

Face à la complexité du sujet, et la maîtrise des tous les aléas qui était demandée, la Communauté a confié à un cabinet d'étude la réalisation du PAFI (Plan d'Aménagement de la Forêt Contre les Incendies) qui va être la feuille de route permettant la priorisation des investissements en matière de DFCL sur tout le territoire de la Collectivité.

Il se décline suivant 4 axes :

- Axe 1 : définir un réseau structurant de pistes DFCL prioritaires, opérationnel sur du long terme
- Axe 2 : aménager préventivement les zones poudrières
- Axe 3 : compléter la couverture en point d'eau DFCL
- Axe 4 : définir les zones de réduction de combustible

Pour mémoire la Communauté compte 662 km de pistes DFCL répartis comme suit :

- 19 km de pistes en 1er catégorie
- 143 km de pistes en 2° catégorie
- 346 km de pistes en 3° catégorie
- 154 km de pistes en hors catégorie



## Le schéma du réseau structurant des pistes DFCI

| RESEAU STRUCTURANT | KILOMETRES     |
|--------------------|----------------|
| PISTES DFCI 1A     | 70 - 80 Km     |
| PISTES DFCI 1B     | 100 Km         |
| PISTES DFCI 2A     | 70 Km          |
| PISTES DFCI 2B     | 30 Km          |
| TOTAL              | 270 - 280 Km * |

### 2° en compétences optionnelles sous le titre en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement

En alinéa 3 :

#### - Fourrière animale

Monsieur Henri GUITART précise que la loi (L211-22 et L211 – 24 du Code Rural) impose aux Communes d'avoir une fourrière animale. Cette compétence ayant été transférée en communauté, il lui revient d'assurer son fonctionnement. N'ayant pas la capacité de gérer directement ce service, la communauté a confié par délégation à la société SCAPA Chenil Service cette compétence pour un coût par habitant de : 1.56 €/habt, soit 38 931.98 €TTC en 2020.

Tous les ans nous recevons en communauté le bilan de cette délégation. Sur le site de la société, nous pouvons consulter en temps réel le nombre de capture/commune. Une fiche descriptive est réalisée à chaque capture.

De plus, une association « la font del Gat » s'occupe plus particulièrement de la cause féline. Ces deux dernières années, en moyenne 300 chats ont été capturés et stérilisés. La communauté a voté une subvention annuelle de fonctionnement de 22 000 €.

- **Frelons asiatiques :**

Depuis 2016 la Communauté intervient pour la destruction des nids de frelons asiatiques et d'après le Groupement des Apiculteurs du département cette action a contribué à diminuer le nombre de colonies dans le secteur du Conflent. Nous avons également observé ce constat. C'est la société SOS GUEPES, avec qui la communauté a signé un contrat, qui intervient sur tout le territoire de la communauté.

**En alinéa 5 : en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :**

**SMTBV et SMBVA :**

Le Président indique que la Communauté adhère à ces 2 syndicats départementaux qui ont pour objectif de faciliter l'action des collectivités territoriales à l'échelle du bassin de la Têt pour le SMTBV et de l'Agly pour le SMBVA en matière de gestion équilibrée de la ressource en eau, de protection et mise en valeur des rivières de leurs affluents, ainsi que de participer à la réduction de l'aléa inondation. La thématique de l'eau (ressource, qualité, milieux aquatiques, inondations, zones humides, énergies hydroélectriques, hydro-morphologie, continuité écologique ./../) est prégnante sur ce territoire.

A ce titre ce syndicat assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines. Par délibération du 21 septembre 2018, conformément à la législation et notamment à la loi 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la prévention des inondations, il a été instauré la taxe dite « GEMAPI » afin de financer l'exercice de cette compétence. (130150 € en 2020)

A ces syndicats départementaux des délégués communautaires ont été désignés, il s'agit pour :

- le SMTBV de M. GUITART H et M ARRO P (suppléant) ,
- le SMBVA de M. SIRE C et GUITART H (suppléant)

Monsieur Henri GUITART précise que les délégués profiteront de cette commission pour donner le compte rendu des réunions.



## 2° PRESENTATION DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN COURS (DEFENSE DES FORETS CONTRE LES INCENDIES ET SENTIERS DE RANDONNEES).

A /En ce début d'année 2020 ont été réalisés des travaux DFCl pour réparer les ouvrages suite à la tempête GLORIA.

| LOCALISATION                                                                                                                                                                                                              | TYPES TRAVAUX                                                                                                                                        | COUT HT  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| EUS : Piste CO5: Dégradation et réduction de la plate-forme, tranchées et éboulement                                                                                                                                      | Reprofilage de plate-forme, purge des éboulis et remise en état des saignées d'écoulements sur 3,7 km                                                | 22 200 € |
| CLARA/PRADES :Piste C027 grosses ornières à l'entrée de la piste et de nombreux arrachements du revêtements goudronne par suite des débordements des fossés obstrués par les glissements des talus et des coulées de boue | Reprofilage, purge des fossés et des éboulements, réparation ponctuel du revêtement avec 0-31,5 sur 1,2 km                                           | 7 400 €  |
| CLARA : Piste C028 - Coulée de boue à 200 m de l'entrée de la piste, grosses ornières et sillons dans la piste en partie finale et de nombreux végétaux couchés                                                           | Reprofilage, purge des fossés et des éboulements, Nettoyage des végétaux sur l'emprise de la voie et réfection des saignées d'écoulements sur 2,2 km | 9 400 €  |
| TAURINYA : Piste C030 - Glissements et effondrements des terrasses à l'entrée de la piste, grosses ornières et sillons dans tous les Z de la piste par suite des débordements des fossés.                                 | Reprofilage, purge des fossés et des éboulements, réfection des saignées d'écoulement sur 2,5 km                                                     | 8 500 €  |

| LOCALISATION                                                                                                                                                                                                                      | TYPES TRAVAUX                                                                                                                                        | COUT HT  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>JUJOLS</b> : Piste C071-de la bergerie du village au bassin DFCI, sillons dans tous les Z de la piste et en partie haute avant l'arrivée au bassin par suite des débordements des fossés.                                      | Reprofilage, purge des fossés et des éboulements, réfection des saignées d'écoulement sur 1,7 km                                                     | 5 500 €  |
| <b>SIRACH</b> : Piste-C024 - Glissement de terrain                                                                                                                                                                                | Purge de d'éboulement, reprofilage et reprise des évacuations d'eau                                                                                  | 6 100 €  |
| <b>MARQUIXANES</b> : Piste C034- Grosses ornières et sillons et en particulier dans tous les Z de la piste par suite des débordements des fossés et des coupe eaux comblés par le sable.                                          | Reprofilage, purge des fossés et des éboulements, réfection des saignées d'écoulement sur 1,6 km                                                     | 5 900 €  |
| <b>ARBOUSSOLS</b> : Piste C06- Plateforme réduite et érodée à de nombreux endroits, de grosses ornières et des sillons et en de nombreux endroits par suite des débordements des fossés et des coupes - eaux comblés par le sable | Reprofilage, purge des fossés et des éboulements, Nettoyage des végétaux sur l'emprise de la voie et réfection des saignées d'écoulements sur 2,2 km | 15 400 € |



| LOCALISATION                                                                                  | TYPES TRAVAUX                                                                                                                                                  | COUT HT          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| FUILLA : Piste CO18 et CO19 –<br>Plateforme érodée, ouvrages<br>d'évacuation des eaux bouchés | Reprofilage, purge des fossés et<br>des éboulements, Nettoyage des<br>végétaux sur l'emprise de la voie et<br>réfection des saignées<br>d'écoulements sur 7 km | 30 400 €         |
| SAHORRE : Piste CO43 -<br>Plateforme érodée, ouvrages<br>d'évacuation des eaux bouchés        | Reprofilage, purge des fossés et<br>des éboulements, Nettoyage des<br>végétaux sur l'emprise de la voie et<br>réfection des saignées<br>d'écoulements sur 4 km | 9 550 €          |
| FINESTRET : Piste CO110 –<br>Effondrement de piste, piste<br>défoncé                          | Reprofilage de la piste, reprise de<br>l'effondrement, busage 800 et<br>création de revers d'eau                                                               | 38 900 €         |
| MOE                                                                                           |                                                                                                                                                                | 15 885 €         |
| <b>TOTAL</b>                                                                                  |                                                                                                                                                                | <b>175 135 €</b> |

D'autres travaux relevant de l'entretien des pistes sont programmés sur PRADES/RIA et CATLLAR à hauteur de 27900 €HT.. Ils ont été confiés à l'entreprise BONNAFOUS, suite à une consultation.

### B/Travaux à réaliser avant le 1<sup>er</sup> septembre 2021

Ces travaux ont obtenu des financements de l'Etat, la Région et le Département et il convient de les terminer avant le 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour ne pas perdre les subventions.



### C/ Travaux sur les sentiers de randonnées :

La Communauté a décidé de créer un sentier de randonnées formant 2 boucles à MOLITG LES BAINS. Les travaux ont été estimés à 10 500 € TTC.

### **3° CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT AVEC L'ASSOCIATION BOIS ENERGIE 66,**

Monsieur Henri GUITART présente la convention ayant pour objet de définir les conditions du partenariat entre la Communauté de Communes Conflent Canigó et Bois Énergie 66. Ce partenariat consiste en une mission d'accompagnement technique de la Communauté de Communes Conflent Canigó par Bois Énergie 66, désignée « Accompagnement personnalisé ».

Cet accompagnement personnalisé consiste à réaliser un diagnostic territorial composé comme suit :

- a. - Évaluation du potentiel de bâtiments convertibles aux énergies renouvelables thermiques (bois, solaire, géothermie),
- b. Étude des pistes d'améliorations de la mobilisation de bois en forêt, notamment pour la production de bois énergie sur le territoire,
- c. Analyse de l'opportunité de créer une aire de stockage de bois déchiqueté sur le territoire.

Cet accompagnement personnalisé donnera lieu à la rédaction d'un rapport qui sera présenté à la Communauté de Communes Conflent Canigó à l'occasion d'une réunion de restitution. La réalisation de ce travail correspond à 20 jours d'équivalent temps plein d'ingénieur dans un premier temps. Des jours supplémentaires pourront être dédiés si nécessaire à travers un avenant à la présente convention. Son coût et les aides financières apportées par les partenaires ADEME, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, Région Occitanie et FEDER pour sa réalisation se décomposent comme suit :

- Coût de l'Accompagnement personnalisé : 20 jours \* 241 €/jour = 4 820 €
- Financement ADEME / Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales / Région Occitanie / FEDER : 100% soit 4 820 €

Coût restant à la charge de la Communauté de Communes Conflent Canigó adhérente à Bois Énergie 66 : 0€

## 4° QUESTIONS DIVERSES

### A/ Pistes Cyclotouristiques :

Par délibération en date du 04 juillet 2016, il a été décidé d'aménager 5 boucles cyclotouristiques sur le territoire de la Communauté. Initialement, ces boucles ont fait l'objet d'un appel à projets sur la mobilité auquel avait répondu le PNR et c'est à ce titre que les travaux pourront être financés :

- à 44 % par le FNADT (14 708 €)
- à 36 % par le Conseil Départemental (12 034 €).

La part d'autofinancement s'élève à 20% soit : 6 686 €

Les panneaux ont été remis aux différentes communes, reste maintenant à les installer. M. GRASSAUD Jean de l'Office Intercommunal de Tourisme, se déplacera dans chaque commune concernée par ce projet pour faire le point avant que ces boucles puissent être proposées au grand public.

### B/ GEOTRECK :

Ce portail web sur lequel sont recenser les sentiers de randonnées de tout le département et même au-delà, est accessible avec l'adresse suivante : [RANDO66.fr](http://RANDO66.fr).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

A PRADES, le 02 octobre 2020

Le Président de la Commission Environnement,  
GUITART Henri

